

FONCTION : AIDE-MONITEUR

Fiche référentielle descriptive

A - Description du cadre d'intervention du titulaire de la fonction « aide-moniteur FFVoile »

Ce dispositif vise à renforcer la dynamique des clubs affiliés à la FFVoile en s'appuyant sur des compétences de bénévoles pas systématiquement titulaires d'un diplôme ou d'une qualification. C'est également un tremplin vers la formation de moniteur de voile saisonnier (moniteur FFVoile ou CQP Initiateur Voile).

Le titulaire de la fonction « aide-moniteur FFVoile » exerce une activité bénévole, au sein d'une structure affilié à la FFVoile, sous la responsabilité de son exploitant qui définit ses activités au regard des compétences certifiées ou vérifiables du licencié pressenti pour la fonction.

L'aide-moniteur FFVoile a pour rôle « *d'aider dans l'organisation des stages, à terre ou sur l'eau, selon ses compétences, au sein du club de désignation. Il accompagne un moniteur diplômé lors d'une séance sans toutefois intervenir sur les pratiquants.* »

B – Référentiel de compétences liées aux activités de la fonction « aide-moniteur FFVoile »

Les activités et compétences associées exercées par l'aide-moniteur FFVoile sont les suivantes :

Il mobilise les connaissances spécifiques aux différents types de matériel utilisés:

- il connaît les supports utilisés et comprend leur fonctionnement,
- il connaît les éléments de sécurité obligatoires des pratiquants (équipements individuels,...),
- il effectue un contrôle rapide de l'état du matériel collectif mis à disposition pour naviguer,
- il surveille la sortie et le rangement du matériel dans le cadre d'une mise à disposition de matériel ou équipement collectif aux adhérents.

L'aide moniteur se familiarise avec la fonction de moniteur, et se prépare à l'entrée en formation au CQP d'initiateur voile :

- En côtoyant le RTQ et l'équipe d'encadrement de la structure, il se familiarise avec le Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI) du club.
- En s'intégrant dans un stage aux côtés d'un moniteur, il se familiarise avec les manœuvres et interventions permettant de préserver l'intégrité physique des pratiquants et le matériel nautique.
- En naviguant au milieu d'autres pratiquants souvent de niveau inférieur, il se responsabilise pour favoriser le développement d'attitudes préventives en matière de sécurité.

C - Situation fonctionnelle de l'aide-moniteur FFVoile

Le titulaire de la fonction « aide-moniteur FFVoile » exerce :

- sous la supervision d'un responsable technique qualifié,
- sous la supervision d'un moniteur qualifié,
- à titre bénévole auprès des structures affiliées à la FFVoile.
- En accompagnant un moniteur diplômé, dès lors qu'il exerce son activité en présence d'un public support.

D – Conditions d'accès à la fonction d'« aide-moniteur FFVoile »

Les conditions d'accès à la fonction sont :

- la licence « club » délivrée par la FFVoile en cours de validité, mention « pratiquant » ou « compétition ».
- être âgé de 14 ans minimum.

Dès lors que l'aide-moniteur FFVoile intervient à partir d'un bateau moteur dont la puissance est supérieure à 6cv :

- s'il a 16 ans révolus, il doit être titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ou eaux intérieures.
- Entre 14 et 16 ans, il peut bénéficier du dispositif de conduite accompagnée (<http://espaces.ffvoile.fr/formation/2018/4/19/permis-et-formation-.aspx>)

En outre, il est recommandé que l'aide-moniteur FFVoile soit titulaire :

- d'une attestation de 100 mètres nage libre avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long,
- du niveau technique 3 FFVoile, même si le présent règlement n'impose pas de niveau technique particulier rattaché à la fonction.

Dans tous les cas, c'est au président du club ou à l'exploitant de la structure qu'il revient d'évaluer si la personne à qui il souhaite attribuer cette fonction dispose des compétences et de l'expérience requises. La connaissance de l'activité, l'expérience, la maîtrise du support, le sens des responsabilités et le sérieux sont autant de critères non exhaustifs sur lesquels s'appuyer pour justifier le choix.

E – Préconisations en matière de formation à la fonction d'« aide-moniteur FFVoile »

La structure d'accueil met en place les moyens nécessaires pour que l'aide-moniteur se perfectionne dans les différents domaines de la pratique et de la théorie de l'activité, et améliore ses connaissances du fonctionnement de la structure et de l'organisation de l'animation au sein de la structure.

Ce temps d'activité est l'occasion pour la structure d'accompagner l'aide moniteur vers l'acquisition des prérequis à l'entrée en formation du monitorat de voile :

- le niveau technique 4 FFVoile
- le permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ou eaux intérieures.
- d'une attestation de formation relative aux premiers secours : PSMER ou à défaut PSC.

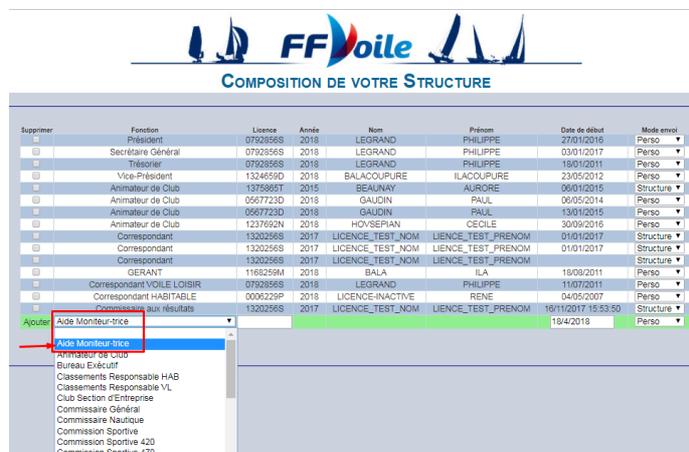
G – Délivrance de la fonction d'« aide-moniteur FFVoile »

La délivrance de la fonction d'aide-moniteur par le président de la structure est avant tout la reconnaissance et la valorisation des licenciés compétents du club s'investissant pour le développement et le fonctionnement du club.

La désignation dans la fonction est faite pour une durée annuelle, avec tacite reconduction sur une durée maximale de 3 ans. La fonction d' « aide-moniteur FFVoile » disparaît dès lors que le titulaire obtient une qualification ou diplôme donnant prérogative à encadrer.

L'identification et le référencement fédéral des licenciés qui exercent cette fonction est effectué par le président du club dans l'Espace club/ rubrique "votre structure" puis "composition de votre structure" (cf. modèle ci-dessous).

Tout comme « l'animateur de club FFVoile », la fiche signalétique du ou des aide(s)-moniteur(s) en fonction dans le club fait l'objet d'un affichage obligatoire visant à porter cette désignation à la connaissance de l'ensemble des adhérents concernés et de leur famille pour les mineurs. Il est recommandé d'inscrire cette possible désignation d'aide moniteur au sein du règlement intérieur du club.



Supprimer	Fonction	Licence	Année	Nom	Prénom	Date de début	Mode emploi
	Président	0792956S	2018	LEGRAND	PHILIPPE	27/01/2016	Perso
	Secrétaire Général	0792956S	2018	LEGRAND	PHILIPPE	03/01/2017	Perso
	Trésorier	0792956S	2018	LEGRAND	PHILIPPE	18/01/2011	Perso
	Vice-Président	1324650D	2018	BALACOURPURE	ILACOURPURE	23/05/2012	Perso
	Animateur de Club	1375965T	2015	BEAUNAY	AURORE	06/01/2015	Structure
	Animateur de Club	0567723D	2018	GAUDIN	PAUL	06/05/2014	Perso
	Animateur de Club	0567723D	2018	GAUDIN	PAUL	13/01/2015	Perso
	Animateur de Club	1237892N	2018	HOSSEPIAN	CECOLE	30/09/2016	Perso
	Correspondant	1320256S	2017	LICENCE_TEST_NOM	LIENCE_TEST_PRENOM	01/01/2017	Structure
	Correspondant	1320256S	2017	LICENCE_TEST_NOM	LIENCE_TEST_PRENOM	01/01/2017	Structure
	GERANT	1162259M	2018	BALA	ILA	18/03/2011	Perso
	Correspondant VOILE LOISIR	0792956S	2018	LEGRAND	PHILIPPE	11/07/2011	Perso
	Correspondant HABITABLE	0006229P	2018	LICENCE-INACTIVE	RENE	04/05/2007	Perso
	Commission aux résultats	1320256S	2017	LICENCE_TEST_NOM	LIENCE_TEST_PRENOM	16/11/2017 15:53:50	Structure
Ajouter	Aide Moniteur-trice					18/4/2018	Perso

DATE	Version	Modifications	Validation
29/11/2019	V1.0	Mise au format du nouveau RDD	CA